



# URADEPAPE GRAND EST, UNE IMPLICATION FORTE DANS LA STRATÉGIE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

L'Union régionale des ADEPAPE<sup>1</sup> (URADEPAPE) Grand Est, présidée par Martine Manneville, secrétaire générale de l'ADEPAPE TREMPLIN 54 et personne ressource de la FNADEPAPE, existe depuis 1994. A l'origine, elle animait les ADEPAPE en Lorraine, puis en 2016 a étendu son activité à la nouvelle région Grand Est, qui intègre désormais dix départements. Inscrites dans le Code de l'Action Sociale et des familles, les ADEPAPE développent des actions pour participer à l'effort d'insertion sociale des jeunes sortants de l'ASE, au-delà de 18 ans ou de 21 ans, en partenariat avec les conseils départementaux et le tissu associatif de la Grande Région.

**D**epuis 2018, l'URADEPAPE Grand Est a été mobilisée dans la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, en animant le groupe 9, dédié aux personnes sortant de l'ASE.

Par la suite l'URADEPAPE a répondu à un appel à projet lancé par le plan concernant la création d'un poste de chargé de mission. Ce projet a été validé par le Commissaire à la lutte contre la pauvreté Grand Est, et a permis en mai 2020 l'embauche de ce chargé de mission, par conventionnement entre l'État et l'URADEPAPE, dont les missions s'articulent autour de deux objectifs principaux : la création d'ADEPAPE dans les départements du Grand Est et la redynamisation du réseau existant.

Malgré la crise sanitaire, la rencontre de l'ensemble des directions Enfance Famille des départements du Grand Est a confirmé unanimement leur soutien au projet et leur volonté d'avoir dans leur département une ADEPAPE dynamique. C'est ainsi que l'URADEPAPE a constitué plusieurs équipes de jeunes, volontaires et engagés, pour reprendre des responsabilités, par exemple en Moselle et dans la



Marne. Plus globalement, le mouvement a généré une forte mobilisation des jeunes dans les autres ADEPAPE, qu'il convient bien évidemment d'accompagner dans la mise en œuvre des projets associatifs.

L'URADEPAPE a la volonté d'associer les jeunes sortants de l'ASE à cette dynamique de prévention, en les invi-

tant à partager leur expérience sur différents sujets. Le fait de couvrir une région entière, dont presque tous les départements ont une ADEPAPE, permet d'avoir une représentation plus diversifiée, mais surtout d'échanger les bonnes pratiques. Ainsi, ce qui fonctionne bien dans un département, peut être reproduit dans les autres, et



© Stock

ainsi faciliter la prise d'autonomie des jeunes ou améliorer l'égalité de traitement à la sortie des services.

### QUELQUES ACTIONS DÉPLOYÉES DANS L'URADEPAPE GRAND EST

**Participation d'un groupe de dix jeunes (20/25 ans) sortant de l'ASE aux États généraux de l'Éducation**, dans le cadre d'ateliers participatifs animés par l'ANSA (Agence nationale des solidarités actives) sur le thème: "Comment améliorer la gouvernance du système éducatif". Ce fut l'opportunité pour des jeunes de partager leur expérience et leur ressenti sur le système scolaire et surtout sur ce qu'ils croient bon de changer dans l'avenir. Les différentes propositions ont permis d'alimenter la plateforme nationale de ces États généraux et de contribuer à l'élaboration d'une charte de l'Éducation, qui sera présentée en juin au Ministre de l'Éducation nationale.

**Publication de l'étude "Identification des droits"**, en février 2021, réalisée

avec la contribution de quarante jeunes sortis de l'ASE. Ce travail a pour ambition de montrer les difficultés qu'ils ont pu rencontrer durant leur passage à l'ASE, à différents âges de leur parcours : 14 ans, 16 ans, 18 ans et 21 ans. Il s'agit en particulier d'évaluer la manière dont les jeunes ont vécu l'application de leurs droits, dans les domaines suivants : scolarité, égalité des chances, information, santé, autonomie, logement, ambition et droit à l'erreur. Au-delà de simples constats critiques, cette démarche vise à proposer des pistes concrètes d'amélioration, en se basant sur des récits de vie, les données de l'enquête, mais aussi des références émanant d'autres recherches.

**Création d'un guide** pour permettre aux professionnels de l'Éducation nationale d'acquérir une meilleure connaissance de l'ASE et de l'environnement d'un enfant confié. En effet, il est apparu, lors des travaux du groupe 9 "sortants de l'ASE", que les enseignants et responsables d'établissements étaient parfois démunis face au repérage des situations des enfants en danger et des

procédures de remontées des informations préoccupantes. Ce document se décline en sept fiches : les enfants protégés ; les modes de prise en charge ; les dispositions législatives et réglementaires ; la stratégie nationale de protection de l'enfance ; l'organisation départementale de la protection de l'enfance ; le statut juridique des enfants confiés à l'ASE ; les acteurs de la protection de l'enfance : les associations partenaires. Ce guide pourra être complété selon les besoins exprimés.

**Projet de lutte contre la fracture numérique** : À l'heure du tout numérique, bon nombre de personnes, jeunes ou moins jeunes, vivent un véritable sentiment d'isolement, par absence de savoir-faire et/ou d'équipement, obérant leurs accès aux droits. Ce programme de formation intitulé "Former, Aller-vers, Équiper" est en cours de déploiement auprès de nos adhérents, avec l'objectif de maintenir et de renforcer les liens sociaux, en cette période qui a accentué le phénomène de la distanciation physique. Ce projet est piloté par un groupe de jeunes, pour la plupart ayant suivi une formation informatique, avec la constitution d'une commission régionale du numérique de groupes d'aidants, l'élaboration d'une charte numérique partagée et l'harmonisation des équipements (logiciel et matériel).

Enfin, l'URADEPAPE contribue, en accord avec les présidents d'ADEPAPE, à l'écriture et à la mise en œuvre des projets associatifs. Elle soutient les actions pour faire connaître ces ADEPAPE auprès des publics de jeunes accueillis dans les établissements d'enfants et foyers d'accueil, selon le principe "d'aller vers". ■

<sup>1</sup> Association Départementale d'Entraide des Personnes Accueillies en Protection de l'Enfance